



À Vannes, le 09/09/2024



Quelle est la limite ?

Mr Le Chef d'Établissement, une question simple se pose : quelle est la limite de notre surpopulation pénale ?

Depuis le début de l'année, la Maison d'Arrêt de Vannes dépasse les 200%.

Aujourd'hui à 240% et on parle encore d'arrivants potentiels !!

Une surpopulation qui engendre une gestion chaotique et toujours dans l'urgence. Des arrivants qui ne suivent plus le circuit arrivant et affectés là où il y a des matelas au sol. Des interdits de communiquer sur le même étage et même dans des cellules voisines.

Tous les jours des changements de cellule alors que ça devrait être le mardi et jeudi. Pas de CRI pour les détenus en fin de peine (peu importe la raison) pour pouvoir libérer de la place.

Le Quartier disciplinaire toujours vide pour ne pas en rajouter dans votre ingérence.

Rajouté à cela, un personnel à bout de souffle, fatigué, incompris, qui ne retrouve plus sa place dans la détention. Beaucoup d'arrêts maladie, trop de prises de service en mode dégradé.

Des gradés ou officiers qui font le travail du surveillant (RDC, promenade...)

Des collègues pris en otage après la nuit qui reste jusqu'à 8h ou même 13h pour pallier au manque de personnels.

La CGT locale pénitentiaire demande à ce que **tous les postes soient couverts**.

La CGT locale pénitentiaire demande les **transferts** de détenus, à brève échéance.

La CGT locale pénitentiaire demande **de respecter notre capacité d'accueil**.

Aujourd'hui, plus que hier nous sommes indignés, de toujours devoir travailler dans des conditions de travail où l'insécurité est constante et la surpopulation carcérale systématique.

Le bureau local MA Vannes